



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

◆◆◆◆
RECTORAT
◆◆◆◆
LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université
Grand-Officier de l'Ordre du Mérite

N°

/CAB/REC/Jmb

Dakar, le 17 juin 2014

-:- C O M M U N I Q U E -:-

Réouverture des inscriptions administratives

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar informe les étudiants que, et afin de permettre aux derniers retardataires de procéder à leur inscription, **le dépôt de dossiers d'inscription pour l'année académique 2013-2014, est à titre exceptionnel, autorisé à compter du mercredi 18 juin et sera définitivement clôturé le Samedi 21 juin à 12h, délai de rigueur au niveau des scolarités des établissements.**

A cet effet, des dispositions seront prises pour faciliter le dépôt des pièces exigées (fiche d'inscription, photos, et autres) auprès des services des scolarités des différentes Facultés et Etablissements.

Passée cette date, les étudiants qui n'auront pas satisfait à cette obligation seront définitivement considérés comme forclos.

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
Le Professeur
Sallou NDIAYE